

BUDGET PARTICIPATIF



QUARTIERS DURABLES CITOYENS

Conseil des Quartiers Durables Citoyens

02 octobre 2022

Sommaire

1/ Synthèse des demandes de subsides et des montants octroyés et résumés des projets.....	3
2/ Analyse des projets.....	4
Quartier Durable Citoyen Rhizome – Café Solidaire.....	5
Projet 1 / Local écologique	5
Projet 2 / AlimenTerre	6
Projet 3 / Voisins en liens.....	7
Quartier Durable Citoyen Chant des Cailles.....	8
Projet 1 / Le four à pain du chant des cailles.....	8
Quartier Durable Citoyen Helmet en Transition	10
Projet 1 / RecupÔ ou Eau Happy Days.....	10
Quartier Durable Citoyen Bon’Air	13
Projet 1 / Se rencontrer et Mutualiser !	13
Annexe 01 : 01_QDC_Annexe_Tableau_budget_BP_2022	15
ANNEXE 02 « QDC Chant des Cailles – four à Pain – revue »	16
ANNEXE 03 : Principes d’attribution	19

Composition du Conseil

Membres effectifs :	
Frédéric VIGNAUX	Membre du Quartier Durable Citoyen BLED
Pierre LÉONARD	Membre du Quartier Durable Citoyen Prenons le temps Circul’Air
Dana SCHURMANS	Membre du Quartier Durable Citoyen Les Griottes
Cécile CHAINIAUX	Membre du Quartier Durable Citoyen Jardin des 4 vents
Mostapha MESSNAOUI	Membre du Quartier Durable Citoyen L’arbre qui pleure
François DE CHEVILLY	Membre du Quartier Durable Citoyen Vert Dure
Fabrice LESCEU	Représentant de Bruxelles Environnement
Déborah HOBE	Membre de l’équipe d’accompagnement
Animateurs :	
Catherine MARECHAL	Membre de l’équipe d’accompagnement
Carol CLARA	Membre de l’équipe d’accompagnement
Inès DA CÂMARA GOMES	Membre de l’équipe d’accompagnement
Observateur :	
Sarah FLAMENT	Représentant du Cabinet du Ministre

Le Conseil s’est déroulé le 02 octobre 2022 chez Bruxelles Environnement.

Liste des Quartiers ayant fait une demande de subside et dont les projets ont été évalués lors du Conseil.

Nom du Quartier Durable Citoyen	Commune
Quartier durable citoyen Chant des Cailles	Watermael-Boitsfort
Quartier durable citoyen Helmet en Transition	Schaerbeek
Quartier durable citoyen Bon’Air	Anderlecht
Quartier durable citoyen Rhizome – Café solidaire	Ixelles

Modalités en ce qui concerne les prises de décision

Les demandes de subsides ont été lues et analysées par l’ensemble des membres du Conseil sur base des critères et priorités établis dans le règlement du Budget Participatif des Quartiers Durables Citoyens. Quelques jours avant le Conseil, les membres ont transmis, à l’aide d’un questionnaire en ligne, leurs analyses qui ont permis à la coordination d’ébaucher des pistes de propositions de décisions à débattre lors du Conseil.

Chaque décision a été prise après l’échange de points de vue et arguments de chacun. Le Conseil avait le choix entre trois décisions :

- **Le projet est accepté :** le projet est accepté sans modifications / conditions. Il reste néanmoins possible de faire des recommandations ou de proposer des conseils au groupe (sans que cela représente une condition de réalisation obligatoire).

- **Le projet est accepté sous conditions** : il s'agit de conditions de réalisations qui peuvent porter sur le budget et/ou projet, qui seront obligatoires pour la réalisation des projets et qui ne sont pas des simples conseils.
- **Le projet ne peut pas être accepté** : Le projet est refusé.

Toutes les décisions sont en tous les cas dûment motivées par le Conseil.

Rappel des procédures d'engagement des budgets pour les quartiers :

- Une subvention se traduit toujours par un **arrêté ministériel** délivré par le ministre de Tutelle (Alain Maron).
- Au niveau de Bruxelles Environnement, tout « arrêté ministériel » est accompagné d'une **convention** qui précise certaines dispositions : nature, étendue, points d'attention, durée, postes de dépenses éligibles...
- Le subside n'est formellement octroyé qu'après :
 - Avis de l'Inspecteur des Finances (pour les montants de plus de 7.000 €)
 - Approbation formelle par le Ministre
 - Engagement au budget de Bruxelles-Environnement.

1/ Synthèse des demandes de subsides et des montants octroyés et résumés des projets

Cette année 2022, ce sont des nouvelles idées qui nous ont été proposées !

Le montant total des demandes est de 35 946,00 €. L'enveloppe mise à disposition par Bruxelles Environnement, pour le BP 2022, est limitée à **85 000,00 €.**

Ce montant sera adapté, en tenant compte des révisions budgétaires demandées à certains collectifs.

Pour prendre des décisions justes et cohérentes concernant l'attribution des subsides, certains principes (mis en annexe « 03 : Principes d'attribution » de ce document) ont été appliqués tout au long de l'analyse des dossiers et au moment de l'attribution.

Ceux-ci sont issus des réflexions qui ont eu lieu lors des précédents conseils du Budget Participatif et du débat qui a eu lieu en début de conseil.

Voir document Excel en annexe : 01 QDC Annexe Tableau budget BP 2022

2/ Analyse des projets

Remarques générales :

Le Conseil encourage l'ensemble des quartiers à **privilégier la récupération, l'achat de deuxième main**. Avant de faire un achat, il est important de se poser quelques questions :

- De quoi ai-je besoin ?
- Est-ce possible d'emprunter, louer ces équipements / matériel ?
- Si pas, puis-je trouver ce dont j'ai besoin en deuxième main ou via des plateformes de récupération ou d'échange ?
- Si contraint d'acheter du neuf, le Conseil recommande fortement de privilégier les entreprises locales, durables ou d'économie sociale et solidaire.

En ce sens, le Conseil invite tous les quartiers à consulter et faire vivre la [plateforme d'échange](#) en ligne sur le site web d'Inspirons le Quartier.

Pour rappel : tout équipement financé dans le cadre d'un projet Quartier Durable Citoyen appartient à Bruxelles Environnement. En cas d'arrêt d'un projet, tout le matériel peut être récupéré par Bruxelles Environnement et remis à disposition d'un autre Quartier Durable Citoyen.

Quartier Durable Citoyen Rhizome – Café Solidaire

Le groupe semble ouvert et inclusif. Les projets semblent issus d'une bonne réflexion et connaissance terrain.

De plus, le Conseil félicite Café Solidaire pour ces nouvelles idées de projets et sa motivation depuis le début. Le Conseil salue la dynamique inspirante et admirable de Café Solidaire. C'est un groupe structuré et persévérant qui montre déjà de très beaux résultats.

Ce Quartier Durable Citoyen, qui existe depuis 2018, a en effet développé des liens forts avec les associations locales et les habitants du quartier. Ces collaborations ont encore été renforcées ces dernières années, et ce malgré la covid et leur changement de local.

Conseils/remarques générales :

- Le groupe est invité à retravailler son agenda (pour l'ensemble de ses projets) afin de s'aligner si nécessaire sur l'attribution des subsides début 2023.
- Le groupe est invité à travailler avec son coach sur la convention d'occupation du local avec le propriétaire, afin de s'assurer que les investissements puissent être récupérés si le local n'était plus mis à disposition du collectif. La convention doit intégrer que les investissements ne sont pas au bénéfice net du propriétaire dans la durée. Les investissements sont donnés à l'usage du projet, et non du propriétaire. Le groupe doit pouvoir repartir avec le dispositif mis en place. Pour les investissements lourds, prévoir leur mobilité future (four sur roulettes par exemple ...).
- Le groupe est invité à travailler avec son coach sur les aspects de pérennité financière au-delà du subside dont les frais de fonctionnement, charge, etc.

Le collectif s'étant récemment structuré en ASBL, il tend vers une professionnalisation. Pour le moment le projet reste dans le cadre de QDC qui ne prévoit pas de financement de postes rémunérés mais la question se posera peut-être dans quelques années.

Le Conseil souhaite continuer à soutenir ce projet et l'encourage à grandir encore jusqu'à se professionnaliser d'ici quelques années.

Le Conseil demande au groupe de prévoir, tant dans son rapport intermédiaire que final, un volet sur le passage à une structure plus grande/professionnelle afin de partager leur expérience et de nourrir d'autres collectifs qui voudraient passer ce cap.

Projet 1 / Local écologique

Ce projet est chouette et innovant. Le Conseil considère qu'il mérite d'être soutenu et espère le voir prospérer.

Le Conseil invite le groupe à bien clarifier dans la convention d'occupation avec le propriétaire que les investissements réalisés pour les installations à la citerne d'eau de pluie appartiennent au collectif. En cas d'arrêt de mise à disposition ces installations doivent être restituées au QDC ou mise à disposition d'autres initiatives citoyennes

Conseils/remarques :

- Pour acheter du matériel professionnel de seconde main et à petit prix, le groupe est invité à se renseigner sur : [Finshop](#) (reventes de faillites de l'horeca par le fédéral), [Auctelia](#), [CF2D](#) (revente de matériel informatiques et fournitures de bureau), [Clic public](#).
- Point d'attention autour des charges énergétiques : le groupe doit veiller à anticiper les augmentations actuelles et à venir. Le groupe est invité à prévoir une réduction nécessaire des coûts.
- Le groupe est invité à renforcer son partenariat avec Binhôme afin d'envisager une éventuelle prise en charge des charges liées à l'utilisation du local (voir remarque ci-dessus).
- Le Conseil met en garde le QDC sur le fait que du matériel professionnel nécessite certaines connaissances afin de pouvoir l'utiliser et l'entretenir correctement. Il est conseillé de former personnes à son utilisation.
- Rappel qu'il y a des règles ([AFSCA](#)...) qui peuvent être appliquées à certaines parties du projet. Il ne faut pas les négliger. La coordination peut aider à la mise en lien avec l'Afsc. Il y a également des collectifs citoyens qui ont déjà développé ce type de projet et peuvent être une ressource ([Kom à la Maison](#), [Cuisine de Quartier](#), [Projets Good Food](#), etc.).

Le Conseil est favorable quant aux investissements et frais de fonctionnement prévus dans le budget ceci afin d'encourager le redémarrage du projet. Par ailleurs, cet élément du budget devra être travaillé avec la coache afin d'identifier des pistes pérennes pour la suite du projet.

Le budget est accepté par le Conseil moyennant un point d'attention concernant le défraiement bénévole. Voir dans les principes d'attribution, la partie « [Bénévolat](#) » en annexe « 03_Principes d'attribution », à la fin de ce document.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé pour le projet : 5 900,00€
Budget alloué : 5 900,00 €

Projet 2 / AlimenTerre

Projet intéressant que le Conseil souhaite soutenir car ce cycle de formation aidera par la suite l'asbl à amplifier encore davantage son rayonnement sur le quartier et pourra utiliser ces nouveaux outils dans sa professionnalisation future.

Le cycle de formation avec Rencontre des Continents a cependant un certain coût et le Conseil souhaite inviter le groupe à réfléchir sur la manière de valoriser cet apport extérieur vers l'ensemble du groupe et du quartier (prendre des notes et les partager sous forme de fiche, faire un article dans leur journal, site internet, vidéo ...). Ces outils peuvent également être développés pour les ateliers cuisine interne au groupe. Il souhaite aussi inviter le groupe à réutiliser ces nouveaux outils dans la continuité de leurs activités, notamment professionnelles.

Le Conseil suggère au groupe de se poser la question d'ouvrir l'accès à cette formation non seulement à l'ensemble du collectif et à l'ensemble de leur quartier mais aussi éventuellement à d'autres QDC et initiatives citoyennes pour peu que cela ne mette pas à mal la dynamique

et lien de confiance au sein du quartier. L'invitation porte bien sur le fait de se poser la question et non une incitation à une trop grande ouverture.

Le Conseil invite le groupe à développer un volet « évaluation » pour faire part des bénéfices apportés par ce cycle de formation dans leurs rapports.

Conseils/remarques :

- Le groupe doit travailler avec son coach sur la valorisation de cet apport extérieur (formation avec Rencontres des Continents) vers l'ensemble du groupe et du quartier → réfléchir à la transmission.
- Le groupe doit se poser la question de l'ouverture du cycle de formation au quartier.
- Le groupe est invité à développer un volet d'évaluation de l'impact de la formation au sein du projet.
- Le groupe doit se référer au cadre des principes d'attribution (bénévolat) en annexe « 03_principes d'attribution » de ce document.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé pour le projet : 7 130,00€

Budget alloué : 7 130,00 €

Projet 3 / Voisins en liens

Le Conseil félicite le groupe pour son journal de quartier qui est un outil de mobilisation artistique et inclusif, de proximité et de contact.

Conseils/remarques :

- Le portage et la mise à jour de la communication (site web/ facebook/ newsletter/ journal de quartier, etc) est souvent lourd. Il faut que les personnes formées puissent elles-mêmes former d'autres membres du groupe afin de s'assurer que les connaissances ne disparaissent pas ou ne reposent pas sur un petit groupe.
- Le Conseil rappelle que le groupe peut utiliser des logiciels de graphisme gratuits tels que [Canva](#), [WordPress](#), [Wix](#)
- Le groupe est invité à explorer d'autres possibilités de prestataire belge de formation aux outils : [Nubo](#), [CF2M](#)

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé pour le projet : 1 630,00€

Budget alloué : 1 630,00 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 14 660,00€

Total du subside octroyé par le Conseil : 14 660,00 €

Quartier Durable Citoyen Chant des Cailles

La dynamique de groupe semble participative, très ouverte sur le quartier et axée sur l'inclusion et la cohésion sociale. Le Conseil salue le dynamisme du collectif du Chant des Cailles (anciens Logis-Floréal) qui poursuit de nombreuses activités dans son quartier depuis presque 10 ans et continue encore aujourd'hui à s'agrandir en créant de nouvelles ramifications et en voulant développer de nouveaux projets.

Projet 1 / Le four à pain du chant des cailles.

Le Conseil trouve le projet intéressant et pertinent, il salue aussi le groupe pour sa belle dynamique, sa grande efficacité et sa volonté d'inclusion et d'intégration de publics différents dans leur projet, ainsi que les nombreux partenariats mis en place, leur effort d'approvisionnement en circuit court et local.

Le fait que le groupe souhaite un four à pain mobile sera à la fois une belle richesse en terme de rencontres et de cohésion sociale, mais à la fois un grand défi technique. En effet, il subsiste quelques questionnements par rapport aux aspects techniques et de mobilité de ce projet de four à pain.

Il est nécessaire que le four soit mobile car le site est classé et aussi pour le partenariat avec les jeunes de la maison de quartier qui ne se trouve pas à proximité directe du Champ. C'est aussi une belle manière d'aller à la rencontre des gens plutôt que de les faire venir.

Le Conseil rappelle que l'utilisation d'un four à pain demande un certain savoir-faire et qu'il est important que ce soient des personnes formées qui allument et entretiennent le four.

Le Conseil invite le groupe à se mettre en contact avec le réseau des fours à pain ainsi qu'à se questionner sur la possibilité de partager le four au-delà du quartier avec d'autres QDC et initiatives citoyennes (sans mettre à mal la dynamique existante et la structure du four). L'invitation porte bien sur le fait de se poser la question et non une incitation à une trop grande ouverture.

Le Conseil préconise d'acheter une structure en métal (exemple structure venant de Sicile) à laquelle il est possible d'apporter des améliorations: il serait nécessaire de faire des recherches et de choisir la solution la plus adaptée à la situation spécifique du quartier.

Conseils/remarques :

- Afin de protéger un maximum le four, il est conseillé au groupe d'essayer de trouver un lieu pour le stocker à l'abri des intempéries.
- Le fait de choisir une remorque à bras est très intéressante mais son utilisation peut être extrêmement contraignante et difficile (poids, maniabilité).
- Important de former un nombre de personnes suffisant pour ne pas épuiser les quelques bénévoles qui auront le savoir-faire pour accompagner le four. Attention à ne pas proposer trop d'activités non plus.

Le Conseil invite le groupe à bien identifier les aspects techniques et pratiques de l'utilisation d'un four à pain mobile, aux besoins d'entretien et de stockage du four à pain, ainsi que son mode de fonctionnement et de mise à disposition auprès des habitants du quartier. En effet,

le choix d'une remorque à bras est très intéressant mais son utilisation peut être contraignante et difficile (poids, maniabilité, chauffe).

Le groupe est invité à se faire accompagner par une personne expérimentée et à prendre contact avec Samir de l'asbl [Autour du Four \(ATF\)](#) qui dispose de plusieurs années d'expérience pertinente dans le domaine, ainsi que le [réseau des fours à pain](#).

Décision :

Le projet est accepté sous conditions que le groupe s'assure des aspects techniques et de construction du four à pain, ainsi que de revoir le budget du projet (peut-être l'augmenter).

Le Conseil donne un mandat à la coordination des QDC pour faire ces recherches avec le groupe et un mandat à la coordination et à Bruxelles Environnement pour valider ou non la proposition sur base des retours du Conseil.

Conditions :

Le système de tractage doit être revu en tenant compte :

- Du lieu de stockage (boueux) qui ne permet pas de véhiculer facilement le four.
- De l'aspect mobil VS fragilité de la structure du four.
- Du poids du four VS type de remorque

Mandat donné à la coordination : Suite aux discussions avec la coordination, le Quartier durable citoyen Chant des Cailles a amené les garanties suffisantes et une nouvelle proposition budgétaire (voir annexe 2 « QDC Chant des Cailles – four à Pain – revu »). Celle-ci a été acceptée par Bruxelles Environnement et la coordination des Quartiers Durables Citoyens qui étaient mandatés par le Conseil.

Budget demandé pour le projet : 4 886,00€ (à confirmer)

Budget révisé suite au conseil du 02.10.2022 – Mandat : 9 695,00€

Budget alloué :9 695,00 €

Total du subside (confirmé) demandé pour l'ensemble des projets : 9 695,00 €

Total du subside octroyé par le Conseil :9 695,00 €

Quartier Durable Citoyen Helmet en Transition

La dynamique est collective est ouverte au quartier. Le Conseil se réjouit de revoir une initiative (qui existe depuis 2008) qui continue de développer des projets inspirants et salue les efforts déjà faits pour se faire connaître et rendre l'initiative visible.

Le Conseil approuve ce projet intéressant et pertinent. La récupération de l'eau est en effet un sujet essentiel à la lumière du dérèglement climatique et du nombre de sécheresses qui risquent de s'accroître. Dans ce sens, profiter des grandes toitures pour la récupération d'eau de pluie est un concept à multiplier à Bruxelles.

Projet 1 / RecupÔ ou Eau Happy Days

Projet pionnier, innovant et bien construit que le Conseil salue et souhaite soutenir, notamment pour son côté expérimental (par le fait d'être dans l'espace semi-public, en partenariat avec la fabrique d'église, visible par tous les usagers) et facilement reproductible ailleurs dans Bruxelles si le projet apporte des résultats intéressants. L'eau va en effet devenir une ressource de plus en plus précieuse dans les années à venir et ce type de projet pourrait permettre d'apporter des solutions concrètes face à ce problème, ainsi que de mobiliser des publics divers autour de la thématique de la récupération d'eau de pluie.

Les animations liées à l'inauguration des citernes sont intéressantes aussi pour son potentiel de sensibilisation et de mobilisation autour de la thématique de la récupération d'eau de pluie.

Le Conseil félicite aussi la réflexion sur l'intégration urbanistique des citernes.

Le Conseil invite le groupe à collaborer et créer des partenariats avec des structures existantes à Bruxelles sur la thématique de l'eau (par exemple EGEB, Fabrik, etc.), ainsi que de participer à des moments de réflexion autour de leur projet en participant aux Journées de l'eau et au prochain TEDX sur le thème de la ville innovante (notamment en créant du lien avec l'intervention de François Mayer qui est chargé de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion de l'eau de la Région bruxelloise : <https://tedxbrussels.com/breaking-the-walls>

Conseils/remarques :

- Le groupe est invité à travailler (si nécessaire) avec le coach pour reclarifier sa gouvernance interne et pour identifier qui a le pouvoir décisionnaire entre le groupe pilote et les sous-groupes.
- Si possible, le groupe est invité à analyser la possibilité, avec le coach la possibilité, dans le subside octroyé, d'éventuellement diminuer certains postes afin d'augmenter la capacité des contenants.
- Le Conseil invite aussi le groupe à revoir le planning afin qu'il soit le plus réaliste possible et qu'il prenne en compte les délais des permis d'urbanisme et l'organisation des actions complémentaires au système de récupération d'eau, ainsi qu'éventuellement de chercher des solutions pour augmenter encore la surface d'eau récoltée.
- Le Conseil souhaite soulever le fait qu'il est certain que le volume d'eau récoltée ne sera pas suffisant mais que c'est tout de même un bon début qui permet une sensibilisation par rapport à la rareté de la ressource de l'eau. Il est donc nécessaire que le groupe cherche par la suite d'autres subsides (par exemple : <https://www.1030.be/fr/premie-burgerinitiatieven>) pour augmenter leur capacité de volume d'eau de pluie récupérée.

- Le Conseil invite le groupe à continuer leur réflexion et à envisager l'augmentation de la capacité des citernes et le placement de davantage de citernes dans le périmètre ainsi que de se mettre en lien avec la commune pour identifier s'il est possible d'enfuir une citerne à d'autres endroits dans le quartier.
- Le Conseil demande au groupe de prévoir, tant dans son rapport intermédiaire que final, un volet sur le potentiel du projet à s'agrandir afin de partager leur expérience et de nourrir d'autres collectifs qui voudraient passer ce cap, voire d'autres communes.
- La commune de Limoges récupère l'eau des piscines pour l'arrosage public. Plus [d'informations ici](#). Il serait intéressant que le collectif prenne contact avec cette expérience et fasse peut-être du lien vers la Commune.

Conseils des services techniques de Bruxelles Environnement – Nature et biodiversité.

- Bien repenser à la vocation première d'une fosse d'arbre qui est d'accueillir un arbre et son système racinaire, avant de servir à la culture d'autres plantes. Donc, avant de planter quoique ça soit à son pied, il faut d'abord penser au bien-être de l'arbre. Ce dernier est-il en bon état sanitaire ? Observe-t-on des chancre ? Du bois mort ? De l'écorce qui se décolle ? Une descente de cime ? Des coulées de sève ? Des parasites (champignons, insectes, etc.) Etc. Quel est l'état de ses racines ? Sont-elles affleurantes. Se poser ces questions permettra de savoir si on peut agir, et si oui comment et pourquoi.
- Consulter la brochure « [Jardinons nos rues](#) » où l'on peut trouver des conseils concernant les plantations de pieds d'arbres pour ne pas abîmer les racines, ainsi que les fiche de « Jeunes et nature ».
- Penser au paillage : cette pratique protège le sol contre la sécheresse, le fertilise, améliore sa structure, lui apporte des micro-organismes qui seront bénéfiques à son aération et à l'infiltration douce des eaux de pluies et rend le sol vivant.
- Si l'arbre est en mauvaise santé, on pourrait lui apporter un coup de boost en installant une couche de paillage BRF d'au moins 10 centimètres. Cela permettra d'apporter des micro-organismes qui réaliseront un travail du sol pour le rendre plus fertile. Sa structure sera améliorée par la décomposition des copeaux de bois par les animaux, et l'arbre en bénéficiera. Et dans un second temps seulement, on pourra envisager de planter/semer des plantes à son pied.
- Choisir des plantes adaptées aux conditions environnantes : tenir compte de l'ensoleillement, de la qualité du sol (texture et structure), des besoins de l'arbre avant celui des plantes placées à son pied (parfois c'est frustrant pour les gens de laisser un pied d'arbre sans plantes, je le conçois, mais il faut avant tout penser à l'arbre)
- Arroser le soir, avec un arrosoir doté d'un pommeau pour disperser l'eau doucement et faire des économies.
- Laisser les plantes sauvages se développer spontanément au lieu de persister à repiquer des plantes en pots qui ne sont peut-être pas adaptées. En ville, on est en quelque sorte dans la première étape de la succession écologique : la friche, c'est à dire en milieu ouvert perturbé. Ce milieu favorise les plantes rudérales et thérophytes, c'est-à-dire celles qui poussent en tant que pionnières dans les décombres, les zones mises à nues suite à la chute d'un arbre, etc. Elles ont un cycle biologique très rapide et vont pousser dès que les conditions favorables sont réunies : humidité, chaleur et lumière. Puis elles vont mourir naturellement. Si aucune plantes repiquées ne persistent aux pieds de vos arbres laissez

les plantes sauvages prendre place naturellement, car même si c'est de la biodiversité jugée "moche", c'est celle qui sera adaptée aux sols défrichés.

- Pour lutter contre les sécheresses / manque d'eau : il faut tenter d'arriver à une situation où on a différentes strates de plantes : arbres, arbustes, vivaces, annuelles... de différentes hauteurs et de différents volumes. Cela créera des microclimats et des zones d'ombres, et un meilleur maintien de l'humidité dans le sol.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé pour le projet : 14 070,00€

Budget alloué : 14 070,00 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 14 070,00€

Total du subside octroyé par le Conseil : 14 070,00 €

Quartier Durable Citoyen Bon’Air

Le QDC Bon Air est actif depuis 2013 et tend à créer et maintenir des dynamiques de projets dans un quartier où elles étaient inexistantes. Les projets ont initié une véritable implication de nombreux habitants. Le Conseil perçoit que la dynamique est ouverte et participative bien qu’il y ait assez peu d’infos sur le groupe porteur dans le dossier. Le Conseil salue ce projet intéressant, notamment sur le plan humain via ces actions de repas et sa dynamique collaborative pour l’outil-thèque, il vise l’intégration et la solidarité interculturelle et intergénérationnelle dans le quartier. Ce projet semble être une continuité de ce qui existe déjà dans la dynamique du QDC Bon Air.

Le Conseil félicite la volonté d’accueil et d’intégration du plus grand nombre. L’ouverture vers tous les habitants et notamment les jeunes et le fait de vouloir répondre à leurs besoins et envies et valoriser leur compétence.

Projet 1 / Se rencontrer et Mutualiser !

Le Conseil apprécie l’idée du collectif de vouloir mettre en place des fiches techniques afin d’aider l’usage des outils par les bénévoles.

Le Conseil salue le fait que le groupe a des compétences en matière de création d’une plateforme en ligne permettant d’identifier les outils disponibles dans le quartier et encourager le partage. Cet outil serait également reproductible s’il est fonctionnel. Bravo.

Le ressenti du Conseil est que le groupe sous-estime le potentiel de leur projet, mais comprend également la volonté d’avancer un pas après l’autre. Il serait intéressant que le groupe puisse durant la « mise en œuvre » évaluer le potentiel du projet pour lui donner une plus grande ampleur.

Partenariats envisagés : [Bras Dessus Bras Dessous](#), [Merciki](#), [HOPLR](#) etc.

Conseils/remarques générales :

- Le Conseil encourage le groupe à bien réfléchir au choix, aux modèles d’achats, à l’entretien (surtout des outils de jardinage en début et fin de saison) et aux conditions de stockage (humidité, alimentation électrique) des outils, notamment en fonction des besoins mais aussi des capacités d’utilisation des personnes qui les emprunteront. Il recommande au groupe l’achat d’outils simples et robustes plutôt que des outils très techniques ou complexes, ainsi que de si possible choisir des fournisseurs qui proposent une garantie par trop regardante ou mieux encore un revendeur qui assure le service après-vente/réparation.
- Le Conseil invite le groupe à réfléchir avec le coach à la rédaction de fiches techniques pour l’utilisation du matériel.
- Le conseil invite le groupe à essayer de se tourner vers la seconde main pour rester en accord avec la philosophie de réduction des impacts, tout en choisissant des outils de bonne qualité / réparables.
- Le conseil invite le groupe à aller voir les modèles de contrat pour les prêts tant dans des prêteries et outillothèques que chez des revendeurs qui font aussi du prêt (Brico par exemple) ceux-ci ont déjà intégrés des clauses spécifiques sur la responsabilités, l’usage etc.

- Le Conseil rappelle qu'un travail a été mené par plusieurs QDC sur les outillothèques/échanges et prêts de matériel et demande au coach de transmettre aux groupes les pistes et points d'évolution et d'attention déjà relevés afin de les aider au mieux. Il est possible aussi de s'inspirer du cas des nombreuses « prêteries » qui existent déjà à Bruxelles : exemple CPAS de Berchem - [prêterie](#).

Conseils/remarques :

- Proposition du Conseil de faire appel à un formateur professionnel pour aider à l'utilisation et l'entretien des outils (budget adapté à la hausse).
- Le Conseil demande au groupe de prévoir, tant dans son rapport intermédiaire que final, un volet sur le potentiel d'évoluer vers une vraie outillthèque afin de partager leur expérience et de nourrir d'autres collectifs qui voudraient passer ce cap.
- Le Conseil encourage le groupe à développer plus de partenariats pour s'ouvrir aux publics jeunes (maison de quartier, scouts, etc)
- Le Conseil rappelle qu'il existe des outils en ligne pour des projets similaires : [HOPLR](#), [Merciki](#),
- Le Conseil propose au groupe d'identifier et lister les besoins d'outils dans le quartier.
- Le Conseil encourage le groupe à renseigner auprès [du courtier en assurance DAP](#) qui soutien notamment les Repairs Cafés
- Le Conseil invite le groupe à créer une charte/ un cadre pour rassurer les utilisateurs sur l'utilisation et inviter à signaler s'il y a des dégâts sur les outils (se renseigner auprès des professionnels de location d'outils)
- Il est conseillé au groupe d'essayer de se tourner vers 2e main pour rester en accord avec la philosophie de réduction des impacts, tout en choisissant des outils de bonne qualité / réparables.

Décision :

Le projet est accepté

Le Conseil propose au groupe un budget supérieur pour mettre en place quelques formations sur l'usage des outils pro et réalisation de fiche technique d'usage.

Budget demandé pour le projet : 2 330,00€

Budget alloué : 3 500,00 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 2 330,00€

Total du subside octroyé par le Conseil : 3 500,00 €

Annexe 01 : 01_QDC_Annexe_Tableau_budget_BP_2022

Information de base		Informations projets			Informations subside						
Quartier	Commune	Nom du projet	Thème	Description du projet 5 lignes	Budget Subside demandé		Budget Subside attribué		Décision		
					Par projet	Total	Proposition de modification	Par projet		Total	
INS	nom_benef_FR		nom_projet								
	Helmet en Transition	1030 Schaerbeek	Groupe Citernes, RECUPO, Eau Happy Days, L'eau d'Hel-Met water	Eau - sécheresse , nature et biodiversité	Installation d'un système de récupération d'eau avec citerne. Végétalisation autour du système de récupération d'eau. Organisation de balade autour des thèmes "eau & biodiversité"	14 070,00 €	14 070,00 €		14070	14070	* Le projet est accepté sans condition
	QDC Chant des Caillies (Ancien Logis-Floral)	1170 Watermael Boitsfort	Le Four à Pain du Chant des Caillies	Alimentation durable + Economie circulaire + Vivre ensemble	Construction d'un four à pain mobile qui servira aux habitants et associations du quartier pour animer des ateliers conviviaux "confection de repas"	4 886,00 €	4 886,00 €	Augmentation du budget pour répondre aux défis techniques.	9695	9695	* Le projet est accepté sous condition(s)
	Bon Air	1070 Anderlecht	Quartier Solidaire : Se rencontrer et Mutualiser!	Economie circulaire	Création d'une outillothèque afin de mutualiser au sein du quartier les outils du quotidien et éviter des achats individuels.	2 330,00 €	2 330,00 €	Augmentation du budget à 3500€ pour former le groupe et permettre de l'achat d'outil de qualité supérieure.	3500	3500	* Le projet est accepté sans condition
	Rhizomes/Café Solidaire	1050 Ixelles	« Local Écologique »	Convivialité, Eau pluviale, Good Food, déchets	Développement d'un local de quartier. Celui-ci bénéficiera également d'un raccord d'eau pluvial et d'une citerne, d'un jardin d'aromatique et petits fruitiers et de bac de tri des déchets dont d'un compost.	5 900,00 €	14 660,00 €		5900	14660	* Le projet est accepté sans condition
			« AlimenTerre »	Good Food, Convivialité	Plusieurs ateliers en alimentation durable et conserverie portant sur les fruits et légumes de saison (conserves), repas collectifs à base d'inventus, et des ateliers cuisines écologiques pour comprendre les enjeux autour de notre alimentation et son accessibilité.	7 130,00 €		7130	* Le projet est accepté sans condition		
			Voisins en liens	Mise en réseau au sein du Quartier	Création de lien entre les voisins, mobilisation et sensibilisation autour des projets du Quartier durable par un journal de quartier conçu par ses habitants, un site internet et des affiches Made in Quartier.	1 630,00 €		1630	* Le projet est accepté sans condition		
Total général						35 946,00 €	€ 35 946,00		€ 41 925,00	€ 41 925,00	

ANNEXE 02 « QDC Chant des Cailles – four à Pain – revu »

Retour et demandes du Conseil QDC du 02/10/2022 : Le Conseil salue le projet de Four à pain mobil et les partenariats mis en place, notamment celui avec la maison de quartier et l'inclusion des jeunes.

Le conseil trouve que l'aspect mobile est une vraie clé de succès pour aller à la rencontre de tous vos voisins et que le partenariat avec la maison des jeunes permettra d'inclure et de valoriser les jeunes du quartier.

Le conseil souhaite pouvoir soutenir votre projet mais plusieurs questions subsistent et de ce fait on m'a donné le mandat de pouvoir travailler avec vous durant cette semaine afin de clarifier et identifier comment répondre à certaines interrogations. Ceci conditionnera la décision du Conseil.

Questions :

1. Est-ce que la maison de quartier et les jeunes souhaitent toujours s'investir dans le projet si celui-ci doit être revu en terme de construction.
2. Comment assurer le déplacement d'un four en argile par une remorque à bras :
 - a. son poids ? Estimation du poids d'un four 1 tone 5
 - b. Risque d'avoir des fissures et fragiliser la structure et sa durabilité (suite aux déplacements).
3. Pérennité du projet en terme de portage/ formation

Demande de revoir le projet en amenant des éléments de réponses et une enveloppe budgétaire.

Retour du QDC Chant des Cailles :

Le groupe a pris plusieurs contacts avec le réseau des four à pain et Alain (expert pour le réseau), avec l'arbre qui pleure et le four à pain mobil de parkfarm. Des exemples de four à pain mobil ont été étudiés (en France, notamment avec le réseau paysan).

Le groupe répond ici aux demandes du conseil en revoyant son projet vers un four plus solide et plus maniable. Cela engendre notamment un coup supplémentaire.

L'enveloppe totale du projet s'élève donc à 9695€ TVAC. Voir tableau en annexe « 01_QDC_Annexe_Tableau_budget_BP_2022 » onglet Chant des Cailles_revu_Validé.

1.Est-ce que la maison de quartier et les jeunes souhaitent toujours s'investir dans le projet si celui-ci doit être revu en terme de construction ?

Réponse : La maison de quartier confirme sa volonté de partenariat et l'implication des jeunes. Plusieurs pistes d'engagement ont déjà été pensée : aide au montage du four, customisation de la remarque, festival des pains, petit-déjeuner, atelier pain, etc.

2.Mobilité du four :

Le groupe a trouvé différentes pistes de four, ceux-ci peuvent se mettre sur une remorque à bras. La structure est plus légère qu'initialement envisagée.

Le groupe a fait le choix d'un four inox/ céramique de 156kg qui permet la cuisson de pain et de pizza.

Nom produit	Lien	Capacité pain	capacité pizza	Dimension	Poids	Prix
Alfa Allegro	https://inoxpassion.be/four-a-pizza-alfa-forni/	10 pains/ 5kg	5 pizza/fournée	120 x 102 x 65 cm	156kg	5699€

Le groupe a également pris contact avec la cité jardin Logis-Floréal pour développer un partenariat qui permettrait d'avoir un garage sécurisé contre une animation annuelle (par exemple).

3. Formation à l'usage du four :

Le groupe n'avait en effet pas anticipé cela et ajoute un post de formation prévu pour former environ 5 personnes dont 2 serait des structures partenaires comme la maison de quartier. Cela permettra de pérenniser le projet et de permettre plus d'activité.








Le groupe a donc prévu de l'expertise sur la formation entretien/ gestion etc du four à pain + une formation faire son pain (qui permettra de former les porteurs à l'animation d'atelier collectif).

Demande définitive de l'équipe du QDChant des Cailles et de son partenaire la MQ Archiducs :

Four à pain mobile

De [Cecile Honhon](#) 

À [Coordination Quartiers durables - Carol](#) 

Cc [Alex Lejeune](#)  , [Françoise VERLEYE](#)  , [Jori van der Heijden](#)  , [Laurent Hachouche](#)  , [Loukman Hakim](#)  , [Martine Rampelbergh](#)  , [Susanne](#)  , [caro et jean-luc fleurial](#) 

Date Aujourd'hui 00:42

- un four à bois polyvalent ALFA Forninox, de dimension ALLEGRO avec extérieur en céramique, intérieur pierres réfractaires et inox : 5699€ (sans livraison)

Ses dimensions , sa surface de cuisson , son poids et ses capacités nous paraissent adaptés au type de transport (à la main et pédibus) et au type d'animations que nous souhaitons faire et que nous nous sentons capables d'assumer.

Nous avons la même demande , déjà rentrée, pour la remorque et le kit d'accessoires. Nous y ajoutons une demande de 200 € pour des ustensiles de cuisine (pots pour la farine et moules pour les pains).

Pour le transport , nous envisageons très sérieusement un abri (hangar, demi garage) pour lequel nous venons d'entamer une démarche vers le LogisFloreal, avec lequel nous souhaitons un 2eme partenariat (le 1er étant celui avec la MQ) pour le projet. Celui-ci a été plébiscité par les travailleurs sociaux du LLF et les membres de la Ferme du Chant des Cailles présents lors du lancement des projets pour célébrer dans le quartier les 100 ans du LLF.

Nous espérons l'inaugurer cet été par un immense petit déjeuner au pain cuit la veille et le matin...

Un grand merci,

Cécile, pour l'équipe « four à pain mobile » du QD Chant des Cailles.

ANNEXE 03 : Principes d'attribution

Pour prendre des décisions justes et cohérentes concernant l'attribution des subsides, certains principes ont été appliqués tout au long de l'analyse des dossiers et au moment de l'attribution.

Ceux-ci sont issus des réflexions qui ont eu lieu lors des précédents conseils et assemblées générales du Budget Participatif.

Bénévolat

Sur la question du défraiement bénévole, l'assemblée est arrivée à la conclusion que la question du défraiement devra être traitée au cas par cas lors des Conseils.

Quelques balises/ questions que le Conseil est invité à prendre en compte lors du prochain Budget Participatif :

Quartiers Durables Citoyens est un appel à projets citoyen où des personnes s'engagent pour le bien commun de leur quartier bénévolement, sans aucune rémunération. Mais, dans certains cas cela peut amener des publics différents, compenser des heures de travail perdues, valoriser le travail effectué, etc. De plus, c'est parfois illogique et peu reconnaissant de payer quelqu'un d'extérieur alors qu'un membre peut le faire dans le cadre de son travail.

- **A qui profite le défraiement ?** Le Conseil doit garder en tête que ce défraiement peut parfois aider à mobiliser de nouvelles énergies mais qu'il ne doit pas être prévu à destination du groupe porteur
- **Quelles sont les tâches pour lesquelles un défraiement peut être prévu ?** Le Conseil doit se poser la question du type de tâches qui peuvent être prises en compte dans le cadre de ce défraiement bénévole
- **Pérennisation :** Les défraiements ne pérennisent pas l'engagement. Pouvoir travailler sur l'après-subsidie pour éviter le désengagement.
- **Transparence :** Les défraiements peuvent être sources de tensions dues éventuellement à un manque de clarté/ **transparence sur la manière dont ils sont utilisés** en fonction des tâches réalisées.
- **Temporalité :** Définir un **temps** de défraiement spécifiquement
- **Quel regard/ contrôle ?** On peut compter sur le fait qu'il y a deux niveaux de contrôle pour assurer que ce défraiement se passe bien :
 - Le Conseil qui peut émettre des recommandations
 - Le groupe porteur qui gère le subsidie
- **!! ATTENTION à la précarisation du travail !!** --> Le défraiement bénévole peut permettre de mobiliser/ inciter à participer à des projets citoyens mais ne doit pas contribuer à la précarisation du travail (il doit au contraire permettre d'aller vers des emplois justement rétribués et pérennes)

Frais de Catering

Le Conseil invite les quartiers, dans la mesure du possible, à privilégier les auberges espagnoles, la récupération alimentaire via des épiceries, commerces de quartiers, marchés, fonds de frigo, etc. Cependant certains frais de catering peuvent être acceptés pour l'organisation d'évènement festifs ou de mobilisation ouvert au public mais en aucun cas, pour des réunions informelles et en petit comité.

Achats d'équipement tels que chaises, bancs, tonnelles

Des solutions existent pour se procurer des équipements gratuitement ou à moindre frais. Le Conseil invite les quartiers à creuser d'autres pistes que de l'achat de tonnelles neuves par exemple :

- mettre en place des partenariats solides avec la commune pour une mise à dispositions gratuite ;
- louer à bas prix sur usitoo.be ;
- emprunter ces équipements à d'autres initiatives durables du quartier ou à d'autres quartiers durables et utiliser des moyens de transports durables type Urbike pour le transport de ces équipements d'un quartier à l'autre lorsque c'est possible ;
- acheter en seconde main si le groupe dispose d'un lieu de stockage. Dans ce cas-ci le Conseil propose un montant maximum de 300 € pour des tables/ bancs et de 300 € pour des tonnelles.

Ce montant peut être réexaminé par le conseil en fonction de la typologie de projets et ses besoins spécifiques.

Investissements pour des aménagements dans l'espace public

Des aménagements en voirie et dans l'espace public qui ne relèvent pas de la responsabilité d'un collectif de citoyens, ne peuvent pas être financés dans le cadre du financement Quartiers Durables Citoyens. Si un budget est demandé pour ce type d'aménagement il doit avoir un lien direct avec des enjeux environnementaux, et un partenariat doit avoir été construit en amont avec le propriétaire et/ou gestionnaire de l'espace public concerné. Le Conseil estime que ce type de projets soulève un certain nombre de questionnements qui mériteraient d'être creusés avec les pouvoirs publics qui ont pour compétence l'aménagement de ces espaces (responsabilité de l'entretien et de la gestion, capacités techniques, assurance, etc.). En tout état de cause, Bruxelles Environnement ne peut suppléer une autre administration dans son domaine de compétence, et dans une ampleur d'investissement financier que ne peut permettre l'enveloppe du budget participatif.

Frais de Promotion, communication

- Le ratio des frais de communication doit être cohérent avec l'ampleur du projet ;
- Il faut anticiper la question de la pérennité dans les missions de communication : qui aura la charge de la communication à la fin du subside ? Quelles sont les pistes envisageables ?

- Il faut privilégier les investissements long terme, les matériaux durables et non uniquement les projets de communication ponctuels ;
- Il faut privilégier la mise en capacité du groupe.

Formations

Beaucoup de formations sont données par Bruxelles Environnement notamment dans le cadre d’Inspirons le quartier mais également par d’autres ASBL sur toute la Région de Bruxelles Capitale à l’attention des collectifs citoyens. Avant de financer de nouvelles formations, il est nécessaire de s’assurer que l’offre de service demandée ne soit pas déjà existante. Pour tout type de formation à destination des groupes citoyens, il est vivement conseillé de former un noyau de personnes pouvant ensuite transmettre à d’autres la formation reçue, ceci afin de garantir au plus grand nombre de personne de bénéficier des formations, mais aussi dans un souci de pérennité et de transmission. En outre, les formations doivent être ouvertes à toute personne désirant y participer ainsi qu’à d’autres Quartiers Durables Citoyens (tant que cela ne met pas à mal la dynamique du QDC). Une communication ad hoc devra être prévue (événement Facebook, relai vers la newsletter Inspirons le quartier...)

Achats au bénéfice de particuliers

Les achats au bénéfice de particuliers ne sont pas acceptés. Ces achats ne peuvent servir qu’à des projets d’aménagement collectifs ou s’intégrant dans une perspective environnementale plus large au bénéfice du quartier. En d’autres termes, des achats finançant des aménagements de particuliers ne pourront être envisagés que si les objectifs environnementaux pour le quartier sont clairement expliqués. Dans ce cas, il faut s’assurer que le projet aura un impact tant sur le quartier (nombre de personnes touchées) que sur l’environnement (un intérêt réel pour la biodiversité par exemple).

Des cofinancements (particulier/ quartier) peuvent aussi être une piste intéressante.

Frais de déplacement

Ceux-ci ne sont acceptés que lorsqu’ils sont liés aux déplacements de matériel dans le cadre d’un projet. Il est possible d’envisager des frais de transports de matériel quand nécessaire (location, essence, frais de livraison etc.). En tous cas, il est vivement recommandé de privilégier les déplacements et livraison à vélo quand possible.

Achats d’appareil et électroniques

Ne sont pas admises les dépenses pour l’achat d’appareils électroniques (ordinateurs, imprimantes, appareil photos, camera, drones, etc.). Sont par contre éligibles les dépenses liées à des outils et appareils indispensables à la réussite d’un projet (machine à coudre pour un projet de upcycling p.ex)

Financement de projets type « professionnels »

Il est intéressant que des experts/personnes qualifiées prennent en charge bénévolement ce genre d'implication dans les quartiers. Néanmoins, ces projets sont souvent coûteux et reposent sur l'expertise d'une seule personne du groupe. Il est important pour assurer la pérennité, que ces projets puissent être appropriés et transmis à d'autres personnes du quartier.

Le conseil rappelle que si les visées du projet sont professionnelles type « création d'entreprise » même avec une dimension sociale, cela ne rentre pas dans le cadre du subside QDC (d'autres subsides existent).

Autres points d'attention :

- Pour les **projets qui ne relèvent pas de l'investissement** (projet de sensibilisation, communication etc.) il faut s'assurer qu'il existe une base structurelle au projet et une vision à long terme, avec des ambitions et des actions à long terme planifiés d'avance.
- Bruxelles Environnement et le Conseil rappellent qu'**il est interdit de vendre des denrées alimentaires** transformées sans les autorisations préalables (voir normes AFSCA, etc.). Bruxelles Environnement, par ailleurs, recommande à tous les groupes souhaitant mettre en place des projets de cette sorte, de prendre connaissance de la réglementation en vigueur et de l'appliquer. De nombreuses formations et supports pédagogiques existent, les coaches pourront fournir l'information adéquate aux groupes.
- Bruxelles Environnement rappelle que pour tous les projets soutenus et subsidiés, les groupes porteurs doivent s'assurer qu'ils sont conformes aux réglementations en vigueur. Le fait d'être subsidié n'octroie aucun passe-droit aux réglementations et lois.